

Les retraités de la Métallurgie

la
cgt
métallurgie

UFR

N° 90

WWW.FTM-CGT.FR/RETRAITES-UFR

JUILLET/AOUT 2025

Budget Bayrou :
Des cadeaux pour les riches, des sacrifices pour les retraités, ça suffit !



Le 18 septembre, construisons des mobilisations massives et unitaires !

Page 2

EDITO

Page 3

Motion de soutien des retraités de Florange

Pages 4 & 5

17 octobre 2025 : Mobilisation des métallos devant l'AGIRC-ARRCO

Pages 6 & 7

Retraités : projet du budget Bayrou
Arnaque à tous les étages !

Page 8

Communiqué de l'UCR

Page 9

Cuba

Page 10

Reconnaissance de l'Etat de Palestine

Page 11

Culture



FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE LA MÉTALLURGIE CGT

263, rue de Paris, Case 433, 93514 Montreuil Cedex

Tél : 01.55.82.86.20 □ Fax : 01.55.82.86.53 □ e mail : ufr@ftm-cgt.fr □ site : www.ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Frédéric Sanchez □ Rédaction : Jacques BAUQUIER

Bimestriel - prix : 1 € □ Abonnement annuel : 6 € □ Imprimé par Rivet Editions, Limoges

Commission paritaire 1128 S 06644 □ ISSN 2802- 902X



ACTIFS ET RETRAITÉS DE LA MÉTALLURGIE TOUS MOBILISÉS POUR IMPOSER UNE POLITIQUE SOCIALE !

2



Roland BERAUD

Secrétaire général adjoint de l'UFR métallurgie

C'est dans ce contexte international dramatique et en pleine période de congés, que le gouvernement, au service du patronat et du capitalisme, vient d'annoncer les grandes lignes du budget 2026, visant à économiser 43,8 milliards d'euros.

Parmi les mesures envisagées, on retrouve le gel des retraites et des pensions, l'augmentation des franchises médicales, le déremboursement de certains médicaments, ainsi que la poursuite de la baisse des effectifs dans les services publics. Les arrêts maladie sont également dans le viseur du gouvernement, tout comme l'abattement fiscal de 10 % sur les retraites et la suppression de 2 jours fériés, dont le 8 mai, jour de commémoration de la victoire contre le fascisme, entre autres.

Une fois de plus, seuls les salariés et retraités vont devoir payer l'addition d'une politique ultra libérale menée depuis de nombreuses années alors que les entreprises continueront de bénéficier de 73 milliards d'euros de baisse d'impôts et de 211 milliards d'euros d'aides publiques !

La dynamique de l'initiative citoyenne du 10 septembre démontre l'ampleur de la colère sociale.

La CGT souhaite que cette journée soit une première étape réussie, ce qui passe en particulier par la grève sur les lieux de travail.

La CGT appelle donc ses syndicats à débattre avec les salariés et à construire la grève partout où cela est possible.

La grève générale ne se décrète pas, elle se construit.

Avant de vouloir arrêter la consommation le 10 septembre, comme certains le prônent sur les réseaux sociaux, commençons par stopper la production en construisant des actions reconductibles dans toutes les entreprises de la métallurgie et plus largement.

Raison pour laquelle les organisations syndicales, réunies le 29 août, appellent à faire du jeudi 18 septembre une grande journée d'action interprofessionnelle de grève et de manifestation pour exiger le retrait de ce budget d'austérité et d'injustice sociale et fiscale.

La FTM CGT et son UFR appellent l'ensemble des salariés, retraités et privés d'emplois souhaitant se mobiliser à se syndiquer et à se mettre en contact avec la CGT pour agir.

Tous les ingrédients sont réunis pour gagner, prenons les choses en main pour imposer nos exigences sociales et environnementales.

Tous ensemble faisons du mois de septembre 2025, un mois de luttes et de grève, à travers le pays !

RETRAITES CGT DE FLORANGE

Motion de soutien aux salariés d'Arcelor-Mittal menacés de fermeture et de licenciement !!!

DIALOGUE SOCIAL



La section CGT des retraités exprime sa solidarité pleine et entière aux salariés suite au annonce du groupe, une décision brutale, purement dictée par des logiques financières, est profondément injuste. Elle sacrifie des centaines de travailleuses et de travailleurs ainsi leurs familles sur l'autel de la rentabilité immédiate, sans considération pour leur engagement, leur savoir-faire ni les conséquences humaines et sociales dramatiques de cette annonce.

Les salarié.es ne peuvent une fois de plus être les variables d'ajustement de stratégies actionnariales aveugles qui privilégient les dividendes au détriment de l'emploi, du tissu industriel local et de l'avenir de toute une filière.

Nous condamnons fermement cette politique de casse sociale et apportons un soutien sans faille aux aux salariés. Nous appelons à l'unité syndicale et à la mobilisation de tous pour faire front commun contre ces logiques destructrices.

Parce que l'industrie sidérurgique a un avenir en France, parce que les travailleuses et travailleurs sont la richesse des entreprises, nous nous tiendrons toujours à vos côtés dans tous les combats d'aujourd'hui et à venir.



17 octobre 2025

MOBILISATION DES MÉTALLOS

À 10h30 DEVANT L'AGIRC-ARRCO*



RENDEZ-NOUS NOS 40 MILLIARDS D'€ !!!

C'EST QUOI ?

L'AGIRC-ARRCO est le régime de retraite complémentaire de tous les salariés du privé (industrie, commerce, bâtiment ...) et de certains salariés de droit privé dans la fonction publique.

UN PACTOLE INCROYABLE

L'AGIRC-ARRCO dispose de 85,6 milliards d'€ de réserves financières, en augmentation importante ces dernières années. Un pactole sur lequel le gouvernement voudrait bien mettre la main.

TROP, C'EST TROP !

Pour la CGT, il est prudent qu'une caisse de retraite dispose de réserves pour faire face à un événement exceptionnel. Par exemple, lors du Covid, il a fallu payer les retraites alors que les cotisations étaient en chute libre à cause du chômage partiel.

Mais rien ne justifie un pactole de 85,6 milliards d'€ correspondant à 10 mois d'avance, alors que la moitié suffirait largement pour la sécurité du système.

C'EST L'ARGENT DES SALARIÉS !

Pour amasser ce pactole, l'AGIRC-ARRCO ponctionne les salariés au-delà de ce qui est nécessaire pour payer les retraites.

La cotisation, prélevée sur nos fiches de paie, dissimule une augmentation continue du prix d'achat du point qui diminue chaque année le nombre de points que l'on acquiert. Cela passe inaperçu. Mais c'est comme si au marché, pour le même prix, vous n'avez plus un kilo de légumes mais seulement 800 grammes, puis 700, puis 500...

Autant dire que cela nous prépare des retraites au régime sec !

C'EST L'ARGENT DES RETRAITÉS !

Chaque année, l'AGIRC-ARRCO grignote le pouvoir d'achat des retraités, avec une revalorisation inférieure à l'inflation et à la hausse des prix.

Les retraités se serrent la ceinture alors que le coffre-fort de l'AGIRC-ARRCO déborde !

A noter : cette «sous-indexation» impacte également les salariés puisque, par rapport à l'inflation, elle fait perdre de la valeur aux points qu'ils ont déjà acquis.

ÇA SUFFIT !

Le Conseil d'Administration AGIRC-ARRCO, composé du patronat et des syndicats, se réunira le 17 octobre 2025 à Paris*. Va-t-il poursuivre :

- **Pour les salariés**, la hausse du prix d'achat du point et la baisse des droits qu'ils acquièrent ?
- **Pour les retraités**, le grignotage de leur pouvoir d'achat ?

Le Conseil d'Administration va-t-il enfin mettre fin à ces injustices en utilisant progressivement la réserve excédentaire ?



Pour défendre votre pouvoir d'achat, votre retraite, votre santé, vos besoins quotidiens:
Ne restez pas isolé, syndiquez-vous à la CGT ! voir coordonnées ci-dessous

UFR-CGT METALLURGIE Case 433 263, rue de Paris 93100 Montreuil cedex
01 55 82 85 94 ufr@ftm-cgt.fr

LA CGT PROPOSE

Pour les salariés:

- Le gel du prix d'achat du point et une garantie minimale de points pour que la cotisation garantisse des retraites convenables et que les augmentations de salaire permettent de regagner plus de points et d'améliorer leur retraite !
- La mise en place d'une GMP (Garantie Minimum des Points) !
- L'attribution d'une majoration de 5 % dès le premier enfant !

Pour les retraités :

- Une augmentation de 10 %, en rattrapage des pertes de ces dernières années, et pour l'avenir, des augmentations au moins équivalentes à celles des salaires et des prix.

MINORATION : UN SCANDALE !

Dans le cas général, pour calculer sa retraite complémentaire, on multiplie le nombre de points que l'on a acquis par leur « valeur de service » fixée chaque année par le conseil d'administration.

Mais pour celles et ceux qui n'ont pas une carrière complète, et qui ont donc peu de points, l'AGIRC-ARRCO applique un coefficient de minoration !

C'est la double peine, qui pénalise principalement les femmes et maintient des retraites au ras des pâquerettes.

La CGT exige l'abandon de cette minoration !

**SALARIÉS & RETRAITÉS
AGIR ENSEMBLE POUR GAGNER !**

Les représentants CGT, au conseil d'administration AGIRC-ARRCO, défendront vos revendications lors de la réunion du 17 octobre 2025.

Mais, pour avoir plus de poids et faire reculer le patronat, nous avons besoin de vous :



Signez la pétition ci-dessous



Participez aux délégations qui iront remettre les pétitions signées aux sièges AGIRC-ARRCO-CICAS dans les régions et à Paris*

PÉTITION
Rendez-nous nos 40 milliards d'euros !
10 % d'augmentation en rattrapage des pertes de ces dernières années !
Le gel du prix d'achat du point !

NOM	PRENOM	SALARIÉ	RETRAITÉ	CODE POSTAL	SIGNATURE

Retraités : projet du budget Bayrou Arnaque à tous les étages !

6

Le projet du budget 2026 de François Bayrou comprend, entre autres, **des mesures fiscales telles que le gel du barème des impôts et le remplacement de l'abattement de 10 % par un abattement forfaitaire de 2000 € par personne.**

Le gouvernement et la plupart des commentateurs et journalistes ont vanté ces mesures fiscales en indiquant que les « petites retraites » allaient être gagnantes et qu'il s'agissait d'une mesure de justice fiscale (Dominique Seux : <https://www.youtube.com/shorts/rogGq1AzbWw> et QR code en bas de page)

Pour cela, nous allons comparer les impôts payés en 2025 (sur les revenus 2024) et ceux que paierait la même personne en 2026 (sur les revenus 2025), si les mesures Bayrou s'appliquaient.

Cette petite note technique a pour objet de décortiquer ces mesures fiscales pour montrer qu'il n'y a aucun gagnant parmi les « petites retraites » et qu'il s'agit, en réalité, d'un hold-up de 1 milliard d'€ sur l'ensemble des retraités.

Pour comprendre les tableaux qui suivent, il suffit de savoir :

1. Que les personnes de 65 ans et + ont droit à un abattement spécifique « personnes âgées ». On a donc ci-après 2 tableaux suivant l'âge des contribuables (plus ou moins de 65 ans).
2. La « retraite nette » qui sert au calcul est le total

des retraites nettes, de base, complémentaire et éventuellement de réversion, avant le prélèvement à la source (à retrouver sur votre espace personnel CARSAT). A défaut, vous pouvez aussi vous situer en utilisant le revenu imposable qui figure sur l'avis d'imposition 2025 sur revenus 2024 (envoyés par l'administration fiscale en juillet/août 2025).

3. Que les retraites CARSAT ont augmenté de 2,2% en janvier 2025 (paiement de février) et que les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO ont augmenté de 1,6% en novembre 2024. On estimera donc que globalement le total des retraites 2025 augmente de 1,9 % par rapport aux retraites 2024.
4. Qu'une partie de la CSG, qui est prélevée sur nos retraites n'est pas déduite de notre revenu imposable : nous payons donc des impôts sur des sommes que nous n'avons pas touchées.
5. Qu'en application de l'alinéa 1 bis de l'article 1657 du Code des impôts, l'impôt n'est pas recouvrable (demandé au contribuable) s'il est inférieur à 61€.
6. Pour ne pas compliquer la démonstration on s'en tiendra aux chiffres pour une personne célibataire, veuve ou divorcée, avec 1 seule part fiscale. Pour un couple ayant 2 parts fiscales, le résultat est similaire : on peut l'estimer en calculant la moyenne des retraites du couple et en multipliant l'imposition par 2.

A savoir : les contribuables (retraités ou non) qui ont plus de 65 ans au 31 décembre de l'année d'imposition bénéficient d'un abattement forfaitaire de :

- 2 796 € si leur revenu net global n'excède pas 17 510 €
- 1 398 € si leur revenu net global est compris entre 17 510 et 28 170 €.

Tableau 1 : cas des retraités célibataires, veufs ou divorcés (1 part fiscale) qui n'ont pas encore droit à l'abattement personne âgée (qui n'avaient pas encore 65 ans au 31/12/2024)

	André	Bernard	Christiane	Djamel	Etienne	Françoise
A) Retraite nette 2024 moyenne / mois	1 550 €	1 573 €	1 574 €	1 564,10 €	2 200 €	2 700 €
B) CSG non déductible / mois	40,30 €	40,90 €	40,93 €	41,45 €	57,20 €	71,29 €
Revenu imposable (A + B) x 12	19 084 €	19 367 €	19 379 €	19 627 €	27 086 €	33 255 €
Abattement 10 %	- 1 908 €	- 1 937 €	- 1 938 €	- 1 963 €	- 2 709 €	- 3 326 €
Impôts 2025 sur revenus 2024	19 € non recouvrable	59 € non recouvrable	61 €	96 €	1 169 €	2 144 €
▼	André	Bernard	Christiane	Djamel	Etienne	Françoise
Retraite nette 2025 (2024 + 1,9 %)	1 579,45 €	1 602,89 €	1 603,91 €	1 624,39 €	2 241,80 €	2 751,30 €
Revenu imposable	19 447 €	19 735 €	19 747 €	20 000 €	27 601 €	33 887 €
Abattement 2000 €	- 2000 €	- 2 000 €	- 2 000 €	- 2 000 €	- 2 000 €	- 2000 €
Impôts 2026 sur revenus 2025	61 €	107 €	109 €	150 €	1 364 €	2 732 €
Perte	61 €	107 €	48 €	54 €	165 €	588 €

Dominique SEUX :



	Gilbert	Hubert	Isabelle	Jean	Kader	Leon
A) Retraite nette 2024 moyenne / mois	1 662 €	1 666 €	1 700 €	2 000 €	2 200 €	2 700 €
B) CSG non déductible	43,22 €	44,18 €	44,20 €	52 €	57,20 €	71,29 €
Revenu imposable (A + B) x 12	20 463 €	20 918 €	20 930 €	24 624 €	27 086 €	33 255 €
Abattement 10 %	- 2 046 €	- 2 092 €	- 2 093 €	- 2 462 €	- 2 709 €	- 3 326 €
Abattement +65 ans	- 1 398 €	- 1 398 €	- 1 398 €	- 1 398 €	- 1 398 €	0 €
Impôts 2025 sur revenus 2024	non imposable	58 € non recouvrable	61 €	591 €	946 €	2 144 €
▼	Gilbert	Hubert	Isabelle	Jean	Kader	Leon
Retraite nette 2025 (2024+1,9%)	1 693,58 €	1 731,28 €	1 732,30 €	2 038,00 €	2 241,80 €	2 751,30 €
Revenu imposable	20 852 €	21 315 €	21 328 €	25 092 €	27 601 €	33 887 €
Abattement 2000€	- 2 000 €	- 2 000 €	- 2 000 €	- 2 000 €	- 2 000 €	2 000 €
Abattement +65 ans	- 1 398 €	- 1 398 €	- 1 398 €	- 1 398 €	- 1 398 €	0 €
Impôts 2026 sur revenus 2025	62 €	136 €	139 €	741 €	1 142 €	2 732 €
Perte	62 €	136 €	78 €	150 €	166 €	588 €

Tableau 2 : cas des retraités célibataires, veufs ou divorcés (1 part fiscale) qui ont droit à l'abattement personne âgée (qui avaient 65 ans et + au 31/12/2024).

7

Important : impact CSG !

On note que le revenu fiscal de référence (revenu imposable moins abattements) augmente pour tous. Par exemple pour Etienne, il passerait de 24 377 à 25 601 €.

Or c'est ce revenu fiscal de référence qui détermine ensuite notre taux de CSG.

Pour de nombreux retraités, le changement de calcul n'amènerait pas seulement l'augmentation de l'impôt à payer en 2026 mais entraînerait un changement de tranche de CSG en 2028, du taux médian au taux plein, soit une perte d'environ 45 € par mois !

En conclusion : Les mesures fiscales prévues par M. Bayrou pour le budget 2026 ne font **aucun gagnant**.

Au contraire, des contribuables qui étaient non imposables ou non recouvrables le deviennent et tous les retraités déjà imposables voient leur impôt augmenter. Pour certains, il fait même plus que doubler !

Si certains retraités ont cru qu'ils allaient être gagnants dans ce changement de calcul, il est nécessaire de les détromper et de rétablir la vérité, y compris dans les médias qui ont propagé ce mensonge.

Si certains retraités, un peu moins mal lotis que d'autres, pensaient généreusement qu'ils pouvaient « faire un sacrifice » qui profiterait à de plus mal lotis, ces quelques chiffres montrent que leur générosité serait intégralement détournée par Bayrou et que pas un centime n'irait aux petites retraites !

Ensemble faisons échec à ce projet de budget et exigeons une véritable justice sociale et fiscale.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE UCR-CGT

Austérité, mensonges, contrevérités**Le gouvernement aux ordres du capital !**

Deux jours après le discours d'Emmanuel Macron aux armées, le Premier ministre François Bayrou a présenté les grandes lignes du budget 2026. Une véritable cure d'austérité, avec un objectif de 43,8 milliards d'euros d'économies. Des économies soi-disant indispensables et urgentes car le pays serait au bord de la faillite.

Deux heures durant, le Premier ministre a usé de termes violents, culpabilisateurs et mensongers envers les citoyens·nes. Il a égrené et détaillé les mesures à mettre en œuvre, avec comme seul objectif diminuer le niveau de la dette :

- 2026, année blanche avec un gel des prestations sociales et des pensions ;
- Doublement du plafond annuel des franchises médicales et participation forfaitaire passant de 50 à 100 € ;
- Déremboursement de médicaments et remise en cause du statut d'ALD (affection de longue durée) ;
- Suppression de l'abattement fiscal de 10 % pour les retraité·es (qui n'est pas accordé pour frais professionnels comme l'a laissé entendre le Premier ministre) et sa transformation en un abattement de 2000 € pour tous·tes les retraité·es. Cette mesure sera financée par une augmentation de la fiscalité des retraité·es gagnant plus de 20 000 € par an ;
- Les mesures issues des discussions sur les retraites seront, en partie, intégrées au PLFSS 2026 ;
- Non remplacement d'un fonctionnaire sur trois et gel des traitements en 2026, remettant en cause les services publics sur l'ensemble du territoire.

L'annonce de la suppression de 2 jours fériés, dont le 8 mai, jour de commémoration de la victoire contre le fascisme, est lourde de sens dans un contexte de montée de l'extrême-droite dans le monde, pour le respect de l'histoire et la mémoire des hommes et des femmes qui ont combattu pour la liberté. Le Premier ministre est même prêt à légiférer par ordonnances et décrets pour appliquer sa politique d'austérité, méprisant de fait la démocratie.

Selon le gouvernement, tout le monde doit fournir des efforts.

Si les mesures concernant les retraité·es et les salarié·es ont été présentées de manière plus ou moins précises, celles concernant les entreprises, le patronat et les plus riches, sont floues et soumises à discussion à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Jamais le Premier ministre n'a abordé la gabegie des 211 milliards d'euros d'aides publiques accordées aux entreprises sans aucune contrepartie ni contrôle. Rien non plus sur les exonérations de cotisations sociales (80 milliards d'euros en 2024) accordées aux entreprises. Étonnant, alors, que l'OFCE, dans une note publiée le 11 juillet, indique que le creusement du déficit public français, depuis 2017, est le fruit de la baisse du taux des prélèvements obligatoires.

union confédérale des retraités • 263 rue de Paris - case 55 • 93515 Montreuil cedex

Secrétariat général: 01 55 82 83 70 • Politique financière: 01 55 82 83 71 • Vie syndicale: 01 55 82 83 69 ou 83 79 •
E-mail: ucr@cgt.org • Site: <https://union-confederale-retraites.cgt.fr/>

Cuba, ce magnifique pays dans la mer des Caraïbes, résiste depuis 64 ans au blocus états-unien

Le blocus imposé par les Etats-Unis a littéralement asphyxié l'île en empêchant toute modernisation, protection et stimulation.

Il s'agit d'une guerre idéologique, économique, financière et politique.

Alors que l'Assemblée générale des Nations Unies⁽¹⁾, qui s'est tenue le 30 octobre 2024 pour la 32^e année consécutive, a exigé massivement la fin du blocus des Etats-Unis contre Cuba (187 pays, dont la France, sur 193 ont ainsi voté pour la résolution), les États-Unis et Israël ont voté contre la levée du blocus !

Les sanctions extraterritoriales imposées par les Etats-Unis à de nombreux pays sont quasiment toutes condamnées par l'ONU ainsi que par l'Union Européenne. Bien qu'elles soient illégales et contraires au droit international, c'est un rapport de force brutal qui est imposé non seulement aux pays visés mais aussi aux propres alliés des Etats-Unis directement menacés dans leurs intérêts.

Le cas de Cuba est emblématique de cette **violence incroyable** imposée par les Etats-Unis envers une population. Il faut savoir que les conséquences humaines de ce blocus infligé par les USA depuis plus de 60 ans, et renforcé lors du 1^{er} mandat de Trump avec les sanctions extraterritoriales, vient de connaître sous son 2^e mandat, un nouveau tour de vis.

Les Cubains, bien que partageant tout, manquent de presque tout, des médicaments à la nourriture, en passant par l'énergie et les transports, avec un rationnement généralisé de tous les biens de première nécessité.

Actuellement, Cuba connaît une période très difficile, mais **son adhésion à l'alliance des BRICS**⁽²⁾ depuis octobre 2024 lors du sommet de Kazan, est en train de marquer une rupture historique et permet tous les espoirs pour faire vivre la révolution socialiste de 1959 et rester souveraine.

En effet, cette adhésion aux BRICS a déjà permis de concrétiser les contrats d'installation avec la Chine de 2000 MW de champs photovoltaïques.

Avec la Russie, les contrats ont porté sur l'installation et la rénovation du système électrique de l'île, en échange de nickel.

Dans le domaine de la biotechnologie, les vaccins produits sur l'île peuvent désormais être distribués via un consortium avec la Chine et l'Inde.

Un plan de financement de 1,2MLDS est en cours de structuration pour moderniser le réseau énergétique cubain, avec la priorité sur les énergies éolienne et solaire.

Dans le domaine numérique, de nouvelles perspectives apparaissent : Cuba négocie avec la Russie et l'Inde, un accord d'intégration dans des réseaux d'IA appliqué à la santé publique pour créer un réseau de diagnostic à distance basé sur cette technologie et capable de desservir les zones rurales des caraïbes, modèle exportable vers les pays africains.

La création d'un fonds multilatéral pour l'achat de denrées alimentaires, avec des paiements effectués en monnaie locale ou en Yuans numériques, permettrait d'affaiblir le système financier basé sur le dollar.

La Havane et Brasilia ont signé un protocole de programme pour que des médecins cubains et brésiliens interviennent dans des zones isolées d'Afrique de l'Ouest et d'Asie du Sud-Est.

Au lieu d'attendre des concessions de Washington, Cuba sort de son isolement et devient une force diplomatique et économique avec d'autres partenaires.

Elle démontre qu'avec même peu de moyens, une autre politique est possible avec son pari sur la science et les coopérations en ayant renforcé son partenariat avec les BRICS.

<https://www.youtube.com/watch?v=QKn1Gw8DfPE>

« Faire est la meilleure façon de dire » (José Martí)

Ainsi, diverses organisations progressistes œuvrent pour développer la solidarité et la coopération avec Cuba, et notre syndicat n'est pas en reste. Par exemple, les derniers envois, de La Fédération du Commerce et des Services de la CGT, d'un conteneur de solidarité pour Cuba avec des fournitures de base, du matériel de bureau et des produits pour enfants.

De même, des associations comme Cuba Coopération France : <https://cubacoop.org/> a envoyé 2 fois 10 tonnes de lait en poudre en 2023 et 2024 et travaille sur de nombreux projets de coopération culturelle, éducative, médicale et technique.

Inscrite dans l'ADN de la CGT, Vive la solidarité internationale ! Vive Cuba libre !

Hasta la victoria, venceremos !

Hélène COTTEN
Membre du Conseil National de l'UFR

(1) Assemblée générale des Nations Unis du 30/10/2024 : <https://press.un.org/fr/2024/ag12649.doc.htm>

(2) BRICS : Brésil/Russie/Inde/Chine/Afrique du Sud

**Communiqué de presse****Reconnaissance de l'Etat de Palestine : une étape qui doit s'accompagner de l'arrêt du génocide en cours et de la fin de l'occupation**

Face au plan d'occupation totale de Gaza annoncé par Netanyahu, il faut enfin une réponse internationale à la hauteur de l'ignominie en cours. Chaque minute compte pour stopper le génocide à Gaza.

Assassiner les journalistes qui filment la famine organisée par l'armée d'occupation israélienne ne fera pas disparaître les crimes quotidiens qui se déroulent sous nos yeux depuis plus de 21 mois. Avec l'intersyndicale des journalistes, la CGT condamne avec la plus grande fermeté la politique systématique menée par l'armée israélienne d'assassinat de journalistes et professionnels des médias, politique qui fait de la guerre à Gaza l'un des conflits les plus meurtriers de l'histoire pour les journalistes.

Les annonces du gouvernement israélien de reprise de l'acheminement de l'aide internationale sont un leurre : très insuffisantes face aux besoins colossaux de la population, encadrées par les autorités israéliennes, elles donnent lieu à des tirs faisant plusieurs dizaines de morts chaque jour.

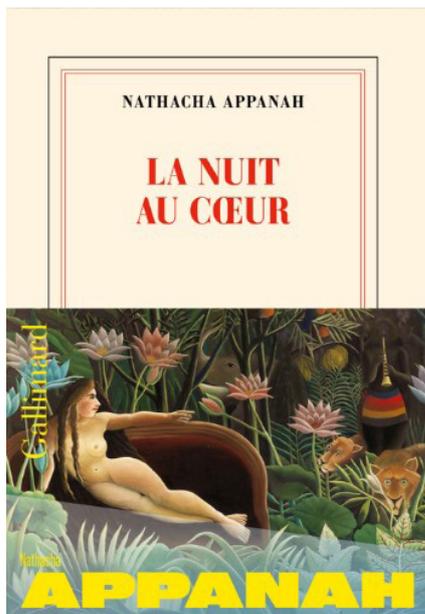
Les colons israéliens quant à eux continuent de bloquer les camions d'aide humanitaire, se sentant autorisés à cela par des ministres israéliens issus de partis extrémistes religieux qui soutiennent ouvertement l'utilisation de la famine comme arme de guerre. La recolonisation prend de l'ampleur, à Gaza, où certains veulent s'approprier le littoral, mais aussi en Cisjordanie où des milliers de vies sont sous la menace.

La France a annoncé son intention de reconnaître officiellement l'Etat Palestinien à l'occasion de la prochaine assemblée générale de l'ONU en septembre à New York. Puis c'est au tour du Canada, du Royaume Uni et tout récemment de l'Australie. Ces pays affichent enfin leur volonté de rejoindre les 148 (sur 193) états membres de l'organisation internationale qui ont déjà fait la démarche. Les intérêts économiques mis en avant par les pays occidentaux ne doivent plus s'opposer au droit international et à l'auto-détermination des peuples.

Les mobilisations citoyennes ont fortement contribué à faire pression sur les gouvernements et faire bouger les lignes concernant la reconnaissance de la Palestine. Elles doivent se poursuivre. Les manifestations contre la guerre et le génocide qui grandissent en Israël participent de ce mouvement international face à l'horreur quotidienne vécue par les Palestiniennes et Palestiniens.

Si cette reconnaissance est essentielle et marquera une étape importante dans un processus diplomatique qui reste à consolider, elle sera loin d'être suffisante. C'est pourquoi la CGT exige que tout soit fait pour obtenir l'arrêt immédiat du génocide, pour le cessez-le-feu, pour l'acheminement sans entrave de l'aide internationale, pour la libération des prisonniers palestiniens et des otages israéliens, pour mettre fin au régime d'apartheid en place. Cela passe notamment par des sanctions visant le gouvernement israélien, dont la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël.

Montreuil, le 12 août 2025



**« La nuit au cœur » de Nathacha Appanah :
une plongée vertigineuse dans l'enfer des violences conjugales**

A travers les destins croisés de trois femmes victimes de la violence de leur compagnon, la romancière de «Tropique de la violence» explore les mécanismes destructeurs de l'emprise dans son récit le plus personnel. Bouleversant.

De ces nuits et de ces vies, de ces femmes qui courent, de ces coeurs qui luttent, de ces instants qui sont si accablants qu'ils ne rentrent pas dans la mesure du temps, il a fallu faire quelque chose. Il y a l'impossibilité de la vérité entière à chaque page mais la quête désespérée d'une justesse au plus près de la vie, de la nuit, du coeur, du corps, de l'esprit. De ces trois femmes, il a fallu commencer par la première, celle qui vient d'avoir vingt-cinq ans quand elle court et qui est la seule à être encore en vie aujourd'hui. Cette femme, c'est moi. « La nuit au coeur entrelace trois histoires de femmes victimes de la violence de leur compagnon. Sur le fil entre force et humilité, Nathacha Appanah scrute l'énigme insupportable du féminicide conjugal, quand la nuit noire prend la place de l'amour.

11



« Les amnésiques » de Géraldine Schwarz :

A mi-chemin entre récit intime et essai historique

Dans la ville allemande de Mannheim, d'où est originaire son père, Géraldine Schwarz découvre que son grand-père Karl Schwarz a acheté à bas prix en 1938 une entreprise à des juifs, les Löbmann, qui périrent à Auschwitz. Après la guerre, confronté à un héritier qui réclame réparation, Karl Schwarz plonge dans le déni de ses responsabilités de Mitläufer, ceux qui comme la majorité du peuple allemand ont «marché avec le courant».

C'est le point de départ d'une enquête passionnante au fil de trois générations sur les traces du travail de mémoire qui permet aux Allemands de passer d'une dictature à une démocratie. La rencontre de son père avec sa mère, fille d'un gendarme sous Vichy, est l'occasion pour l'auteure d'aborder les failles mémorielles en France dans lesquelles s'est engouffrée l'extrême droite. En élargissant son enquête à d'autres pays, Géraldine Schwarz montre que cette amnésie menace le consensus moral en Europe.



« Sommes-nous tous racistes ? »

Une émission à retrouver en replay

<https://www.youtube.com/watch?v=ujcYJnzZbU>

L'objectif est d'interroger les préjugés des français et en particulier les préjugés racistes.

Cette émission est basée sur des expériences et des mises en situation : édifiant !



KLÉSIA Pro SOCIAL

VOUS INFORMER SUR LA PROTECTION SOCIALE

En tant qu'**employeur, délégué syndical d'entreprise** ou **partenaire social de branche**, vous négociez et pilotez un contrat de complémentaire santé ou de prévoyance.

Vous souhaitez mieux comprendre l'environnement et l'actualité de la protection sociale, les initiatives prises en matière d'action sociale et de prévention de la part de KLESIA et ses partenaires. Vous voulez retrouver facilement la façon dont la santé et la prévoyance se déclinent dans votre branche ? Avec **KLESIA Pro Social** c'est dorénavant possible.

KLESIA PRO SOCIAL, C'EST QUOI ?

C'est une application mobile reliée à un site internet qui réunit **une veille réglementaire, des fiches techniques** afin de retrouver et partager facilement les notions de base, un **espace dédié aux adhérents des fédérations patronales et syndicales de chaque branche** dont KLESIA est partenaire.

COMMENT Y ACCÉDER ?

- ▶ Vous pouvez **télécharger l'application** à partir d'un smartphone Apple ou Android.
- ▶ Vous pouvez également **consulter le contenu de l'application** et effectuer vos démarches d'accréditation de l'espace dédié aux branches **à partir du site internet suivant : <https://www.klesiaprosocial.fr/>**

Pour accéder à l'espace branches, cliquez sur celle qui vous intéresse, inscrivez-vous en remplissant le formulaire proposé en précisant le nom de votre entreprise, la fédération patronale ou syndicale dont vous dépendez et la branche à laquelle vous souhaitez accéder. Vous recevrez un mail dès que nous aurons effectué votre accréditation.

**Télécharger dès à présent
l'application via**

Pour Apple



Pour Android



- Prenez le QR Code en photo avec votre smartphone
- Pensez à installer une application de lecture des QR Code au besoin
- Et en cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter l'assistance KPS à l'adresse suivante : assistance.KPS@klesia.fr